

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 52 (1995)

**Heft:** 11

**Vorwort:** École et sport d'élite

**Autor:** Nyffenegger, Eveline

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ecole et sport d'élite\*

Eveline Nyffenegger

Heinz Suter, responsable du projet du Comité national pour le sport d'élite (CNSE) «Ecole et sport d'élite» vient de sortir un *Concept de base devant permettre aux écolières et aux écoliers talentueux de bénéficier d'une juxtaposition intelligente de la formation scolaire, du sport d'élite et d'une vie sociale normale.*

Ouf! Après plusieurs années de tatonnements avec, ici et là, des résultats positifs, la situation devrait pouvoir se clarifier au niveau national et déboucher sur un éventail de possibilités d'arrangement.

En effet, toutes les tractations, qu'elles se fassent entre établissements scolaires, entre fédérations et établissements scolaires ou qu'elles soient individuelles, doivent passer par le responsable du projet. Grâce aux informations ainsi récoltées, ce dernier sera à même de faire connaître les modèles existants, de sensibiliser les autorités scolaires et, enfin, de conseiller efficacement les intéressés, tout en coordonnant les opérations sans perte de temps.

Au cours de sa scolarité obligatoire, le jeune sportif talentueux rencontre de la résistance pour obtenir des facilités alors qu'il devrait s'entraîner, on le sait, une dizaine d'heures par semaine (de 20 à 25 heures dès l'âge de 16 ans) s'il est de niveau national ou international. De plus, la large autonomie dont bénéficient cantons et communes en matière scolaire augmente sensiblement les difficultés en raison du manque de coordination, notamment, dans l'établissement du calendrier des vacances et du début de l'année scolaire.

Certains établissements scolaires spécialisés privés incluant le sport et les arts à leur programme existent déjà en Suisse romande. Ils coûtent chers aux élèves. Des solutions analysées par Heinz Suter, celle qui paraît la meilleure est la classe spécifique intégrée à l'école pour le plus grand nombre pos-

sible de sportifs d'élite. Elle est «élastique» en ce sens qu'elle peut être ouverte ou fermée sans trop de problème, l'horaire des cours pouvant, lui, être adapté aux besoins. Elle est accessible aussi aux autres élèves.

Toutefois, ce sont les accommodements individuels qui semblent le mieux répondre aux exigences. Pour que ces derniers puissent être appliqués il faut, cela va de soi, que le directeur de l'établissement scolaire et le maître de classe du jeune sportif

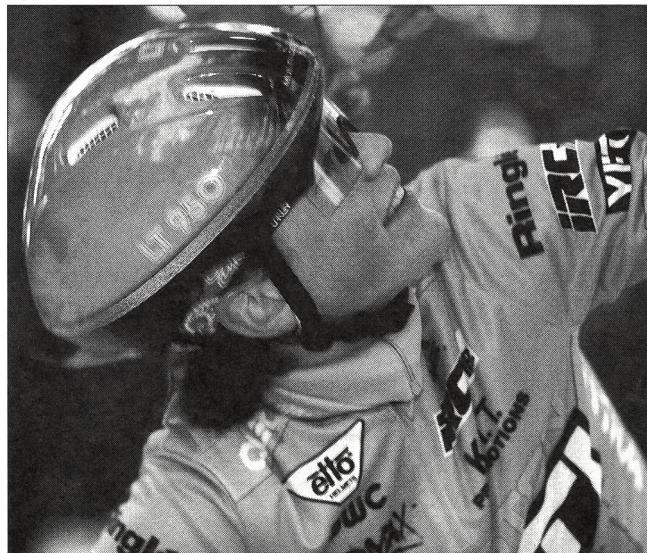
fassent preuve de souplesse. Dans ce cas, il est nécessaire de coordonner formation scolaire et carrière sportive en intégrant dans la prise de décision les responsables concernés de l'école, de la fédération, l'entraîneur, les parents et l'athlète lui-même. Si le choix est porté sur l'enseignement individualisé, l'élève s'absente des cours à ses risques et périls, mais il est soutenu par des leçons complémentaires, dites de rattrapage, lui permettant de se maintenir à jour dans les branches du programme obligatoire.

Dans certains établissements, l'horaire des cours pourrait être plus concentré, mais ce ne serait pas forcément du goût des élèves dits «normaux».

La prolongation de la scolarité, dans les établissements supérieurs, pourrait aussi être une solution envisageable pour les athlètes plus âgés.

Un ancien maître de sport à l'EFSM m'a raconté que, dans les années soixante déjà, une jeune athlète ayant remporté à plusieurs reprises le titre de championne suisse de plongeon avait trouvé une grande compréhension auprès du directeur de l'Ecole normale où elle accomplissait ses études.

Quoi qu'il en soit, priorité absolue doit être accordée aux études et à l'apprentissage car, en fin de compte, c'est ce qui permettra au sportif de haut niveau, qu'il soit champion ou non, de gagner son «bifteck» au terme de sa carrière sportive. ■



Rita Bürgi, en 1993, gymnasienne et championne du monde de VTT.

\* Ce sujet sera développé ultérieurement.